

Contribution au débat public sur le projet de Ligne Nouvelle Paris Normandie

Janvier 2012

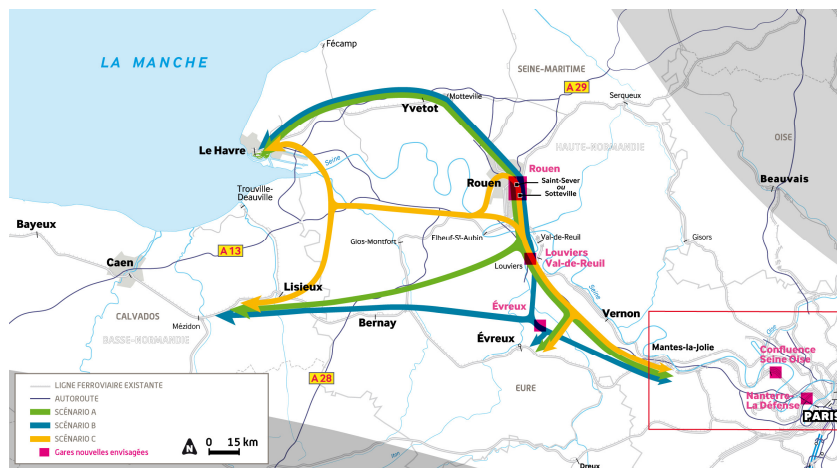
Une opportunité majeure à saisir pour le développement du territoire

Le projet de ligne nouvelle Paris – Normandie présenté au débat public par Réseau Ferré de France a été élaboré pour répondre à deux grandes ambitions :

- Améliorer durablement le quotidien des voyageurs normands et franciliens en leur offrant de meilleures conditions de transport. Ceci implique des trains plus réguliers, plus fréquents, plus rapides, plus confortables, de nouvelles liaisons entre les villes, de nouvelles dessertes et de meilleures correspondances.
- Rapprocher la Normandie et l'Île-de-France, dans la dynamique du Grand Paris et visant à mieux valoriser les atouts identifiés de chaque territoire au sein d'un ensemble plus fort pour affronter l'avenir. A cette fin, un temps de parcours de 1 h 15 entre Paris et Le Havre, ainsi qu'entre Paris et Caen, a été recherché.

Les scénarios en Normandie :

Sur sa partie normande, le projet propose quatre scénarios. Ils répondent tous aux fonctionnalités attendues, notamment en termes de temps de parcours depuis Paris. Le réseau ainsi complété transporterait environ 30 millions de voyageurs en 2025, soit 10 millions de plus qu'en 2010 quelque soit le scénario retenu. Pour autant, **seuls les scénarios A ; B et AB desservent le territoire du Plateau de Caux Maritime et le nord de la Seine-Maritime.**



Par Délibération du Comité

Syndical en date du 21 octobre

2011, il a été décidé que le Syndicat Mixte du Pays du Plateau de Caux Maritime ; les Communautés de communes de la Côte d'Albâtre, Entre Mer et Lin, Plateau de Caux-Fleur de Lin, de la Région d'Yvetot, d'Yerville-Plateau de Caux, la Ville de Saint-Valery-en-Caux et la Ville d'Yvetot présentent conjointement, dans un document unique, leurs motivations à défendre les tracés desservant notre territoire.

Coordonnées

Syndicat Mixte Pays Plateau de Caux Maritime
2 Place du Général de Gaulle 76560 Doudeville
www.plateaudecauxmaritime.fr

Communauté de communes de la Côte d'Albâtre
48 bis route de Veulettes 76450 Cany-Barville
www.cote-albatre.fr

Communauté de communes Entre Mer et Lin
40 rue Charles Lescane 76740 Fontaine-le-Dun
www.cc-entremeretlin.fr

Communauté de communes Plateau de Caux-Fleur de Lin
2 Place du Général de Gaulle 76560 Doudeville
www.cc-caux-fleurdelin.fr

Communauté de communes de la Région d'Yvetot
16 Place de l'Hôtel de Ville 76190 Yvetot
www.ccry.fr

Communauté de communes d'Yerville-Plateau de Caux
Mairie Place Delahaye 76760 Yerville

Ville d'Yvetot
Place de l'Hôtel de Ville 76190 Yvetot
www.mairie-yvetot.fr

Ville de Saint-Valery-en-Caux
Place Charles de Gaulle 76460 Saint-Valery-en-Caux
www.ville-saint-valery-en-caux.fr

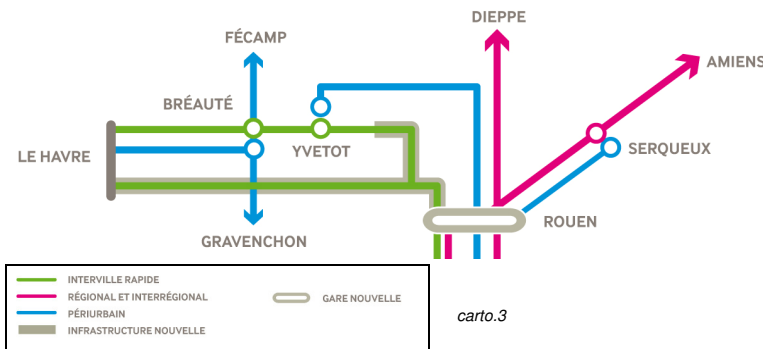


La **Charte de territoire**, signée en juillet 2004 par le Pays et les Communautés de communes, mentionne "qu'en termes d'infrastructures ferroviaires, le Pays est partie prenante des améliorations qui seront apportées aux liaisons avec Paris et son agglomération, via Rouen et avec Le Havre."

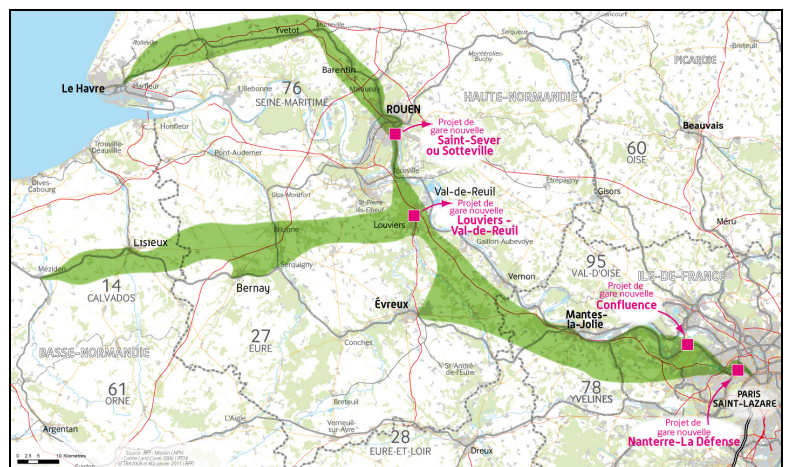
Le sud de notre territoire est en effet un secteur en plein essor avec notamment l'**arrivée programmée de l'autoroute A150**, le développement du **Pôle d'échanges multimodal de la gare d'Yvetot** et l'identification par la **Directive Territoriale d'Aménagement** de l'estuaire de la Seine d'une **Zone d'activité industrielle et/ou logistique bimodale** pour le **Fret ferroviaire** (développement prévu de la filière industrielle de déconstruction navale, ferroviaire et militaire).

La desserte du territoire par la Ligne Nouvelle Paris Normandie sera donc un **atout majeur** pour le développement des activités économiques. Ainsi, l'**accueil de nouvelles populations** travaillant en région parisienne sera rendu possible avec, notamment, la **création de "Télécentres"** pour les télétravailleurs salariés ou indépendants. Aussi, avec un temps de parcours de 1H entre Paris et Yvetot, la partie littorale du territoire pourra **capter plus facilement la clientèle touristique de court séjour**.

Enfin, la desserte du territoire par la Ligne Nouvelle Paris Normandie facilitera largement les échanges vers les agglomérations rouennaise et parisienne pour les **2 300 usagers quotidiens de la gare d'Yvetot**, tout particulièrement pour leurs déplacements domicile-travail.



- Les collectivités du Plateau de Caux Maritime affirment les volontés suivantes :**
- Meilleure desserte de tout le territoire ;
 - Maintien de la desserte de la gare d'Yvetot ;
 - Amélioration du temps de trajet Yvetot/Rouen/Paris ;
 - Maintien ou amélioration de la fréquence et du cadencement ;
 - Réalisation du scénario A, du scénario B ou du scénario AB, mais en aucun cas celle du scénario C.



Les collectivités du Plateau de Caux Maritime se déclarent favorables à un tracé longeant l'autoroute A29 et l'autoroute A150 afin de limiter l'impact sur le foncier agricole et les paysages.

cartographies n°1 ; n°3 et n°4 : issues du dossier du maître d'ouvrage RFF
cartographie n°2 : Pays Plateau de Caux Maritime